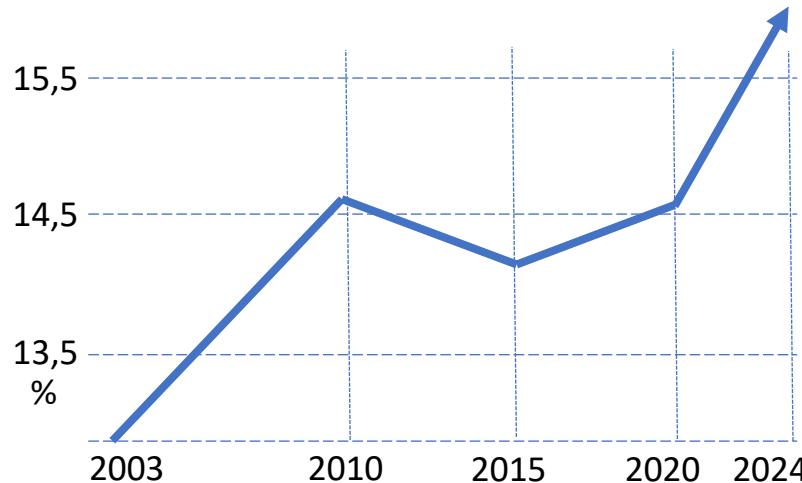


**LES PAUVRES DEMAIN
EN FRANCE :
PLUS NOMBREUX, MOINS AIDÉS**

Plan

- **A. La situation de la pauvreté matérielle en France en 2025**
 - A1. Pauvreté et précarité en France
 - A2. Les catégories sociales les plus affectées par la pauvreté
 - A3. Les difficultés de sortir durablement de la pauvreté
- **B. Quatre facteurs de l'aggravation du nombre de pauvres**
 - B1. L'évolution du monde du travail
 - B2. Les retraités pauvres : quelles perspectives ?
 - B3. Le poids des familles monoparentales
 - B4. La contribution de l'immigration à la pauvreté structurelle
- **C. Le recul des ressources pour traiter la pauvreté**
 - C1. Financements par les pouvoirs publics
 - C2. Financements et autres apports privés
 - C3. La situation fragile des associations

A1. Pauvreté et précarité en France en 2025 /1



Une pauvreté* en hausse continue : plus de 10 millions de pauvres en 2025 contre 8 en 2000.

Les mineurs représentent près d'un tiers des pauvres (contre 21% de la population). La pauvreté s'aggrave aussi chez les plus âgés.

Tranche d'âge	Part dans la population pauvre
<18a	env 30%
18-29a	12%
30-64a	45%
65-74a	Faible, mais en hausse
>75a	Plus exposés que les 65-74a

Aperçus :

- La pauvreté « sévère », (en-dessous de 50% du revenu médian), donnait 5,4 millions de personnes en 2023, contre 4,1 en 2003, soit une **hausse de 32% en vingt ans**.
- Les chiffres montrent qu'environ **3 millions de personnes vivent aujourd'hui dans des logements très dégradés ou insalubres**, et que la situation s'est nettement aggravée depuis vingt ans, la construction de logements sociaux étant au plus bas et le coût de l'énergie étant devenu une charge (env. 3,2 millions de ménages sont précaires énergétiques - ONPE)
- Les données montrent que **le nombre de personnes recourant à l'aide alimentaire a au moins doublé en vingt ans**, passant d'environ 1 million au début des années 2000 à plus de 2,5–3 millions aujourd'hui.

Le prix moyen du KWh a augmenté de 50% depuis 2015 (euros courants). Source : HelloWatt d'après CRE

* **Pauvreté monétaire (Insee, UE)** : une personne est considérée comme pauvre si son revenu disponible est inférieur à un seuil fixé à **60 % du revenu net médian**. En 2023, cela correspond à environ **1 158 € par mois pour une personne seule, 2554 € pour un couple avec deux enfants de moins de 14 ans (2023)**. La précarité renvoie à l'instabilité et à la fragilité des conditions de vie (emploi, logement, santé, liens sociaux), qui peuvent conduire à la pauvreté, mais ne s'y réduisent pas. Les associations estiment que **plus d'un Français sur cinq** est concerné par une forme de précarité (soit environ 13–14 millions de personnes)

A2. Pauvreté et précarité en France en 2025 /2

Mineurs :

Un sur cinq vit sous le seuil de pauvreté et ce chiffre est en **hausse continue depuis 2000**. Cela fait environ 3,6 millions d'enfants (2024, +19% depuis 2015).

Chômeurs :

Environ 40% des chômeurs sont pauvres ; **ce chiffre était de 30% en 2000.**

Personnes handicapées :

Plus d'une sur cinq vit sous le seuil de pauvreté. **Ce chiffre était de 18% en 2010.** Il passe à plus de 30% dans les cas de handicap sévère.

Femmes retraitées seules :

Une sur cinq vit sous le seuil de pauvreté et ce **chiffre est en tendance haussière depuis plusieurs années.**

Catégories sociales les plus représentées parmi les pauvres

Familles monoparentales :

plus d'un tiers d'entre elles (34,3 %) vivent sous le seuil de pauvreté, notamment celles dont le parent est la mère.

Immigrés :

Les immigrés représentent 22,5% des pauvres en France contre 10% de la population. Leur taux de pauvreté est proche de 25% (**contre 20 en 2021**), mais varie fortement selon les nationalités d'origine.

A3. Pauvreté et précarité en France en 2025 /3

En France, les sorties durables de la pauvreté sont peu nombreuses. Voici comment se présente cette perspective par catégories de profils.

Profil social	Chances de sortie durable	Risques de persistance
Jeunes actifs (18-29 ans)	Plus de mobilité professionnelle, possibilité d'améliorer rapidement leurs revenus	Précarité de l'emploi, contrats courts, chômage élevé
Travailleurs pauvres	Sortie possible si progression salariale ou accès à un emploi stable	Risque élevé de rester pauvres malgré l'emploi (8 % des travailleurs sont pauvres)
Familles monoparentales	Sortie possible avec aides ciblées (allocations, prime d'activité)	Forte persistance : charges élevées, isolement, garde d'enfants
Chômeurs de longue durée	Sortie rare sans accompagnement intensif	Pauvreté durable, dépendance aux minima sociaux
Seniors	Retraites stables protègent partiellement	Risque accru pour petites retraites, surtout femmes seules
Migrants récents	Sortie possible avec insertion professionnelle	Risque élevé de pauvreté persistante faute de réseau et reconnaissance des diplômes

Synthèse : la pauvreté en France s'accroît continûment depuis des décennies. Elle frappe lourdement certaines catégories de la population, dont des générations qui ont devant elles beaucoup d'années à vivre et qui ont peu de moyens d'investir pour l'avenir, car elles sont confrontées à un contexte de prix croissant plus vite que leurs faibles revenus. Sans la redistribution et les aides publiques, la pauvreté serait plus importante, mais le modèle actuel d'assistance permet peu aux pauvres de sortir durablement de leur état. Dès lors, l'appauvrissement ne peut que se poursuivre.

B1a. L'évolution du monde du travail /1

- Chômage et « mal-emploi » : taux de chômage : 7,9% des actifs, mais « mal-emploi » : 26%, soit 8 millions de personnes.
- Le poids des évolutions technologiques
 - La robotisation
 - Impactera les tâches répétitives (industrie manufacturière, logistique, banque, ...)
 - En France, discours public rassurant : la robotisation transformera les postes
 - Mais la France est en retard ; en Allemagne, depuis 2019, suppression de 250 000 emplois
 - L'Intelligence artificielle
 - La France est plutôt « dans le coup » et ne voit pas grand risque sur le nombre d'emplois
 - En Grande-Bretagne, plus avancée, on prévoit la suppression possible de 3,5 millions d'emplois d'ici 2035
-  **Importants impacts sur les emplois peu qualifiés, mais aussi, déjà visible, sur les cadres intermédiaires. De plus, l'évolution très rapide des modes de travail (réseaux sociaux internes, équipements, logiciels courants, ...) risque de déclasser et marginaliser de nombreux salariés (âge, faibles qualifications, problèmes relationnels, ...)**
- L'orientation à la baisse des emplois productifs
 - Le poids toujours plus faible de l'emploi industriel
 - L'emploi industriel est tombé de 15 à 9% de l'emploi total depuis 2000 ; le tertiaire est à 80%.
 - Un emploi industriel crée deux à trois emplois indirects et induits en moyenne contre 0,3-0,8 dans le tertiaire
 - Ces dernières années la désindustrialisation s'est stabilisée, mais l'année 2025 ne confirme pas (fermetures d'usines)
 - Le poids devenu marginal de l'emploi agricole
-  **La prospérité est liée à l'emploi productif. La France semble opter pour un modèle faiblement créateur d'emploi. Les 2/3 des entreprises créées sont des micro-entreprises (revenu mensuel moyen : 600 €)**

B1b. L'évolution du monde du travail /2

• Les contraintes sur la santé financière des entreprises

- Des masses salariales orientées à la hausse (réduction des aides, pression syndicale, objectif de pouvoir d'achat, ...), ce qui implique une baisse de l'emploi
- Des marges qui se réduisent (coût de l'énergie, fléchissement de la consommation, ...)
- Une perception de l'avenir floue qui freine l'investissement

→ **Les créations d'emplois se réduisent ces derniers trimestres ; elles sont négatives dans les ETI**

• La précarisation de l'emploi

- 90% des recrutements dans le privé se font en CDD ou intérim, contre 70% en 2010 et 30% en 1980
- Dans la fonction publique, le recrutement de contractuels est passé de 10% à plus de 22% depuis l'an 2000.
- En 2021, 3,7 millions de salariés du privé occupent un emploi précaire ; principalement les jeunes

→ **Pour une partie des travailleurs précaires, les rémunérations fragiles exposent à l'insécurité de la vie courante : logement, énergie, transports, endettement, ...**

Synthèse B1 : la population active compte 15% de pauvres, contre 13% en 2000. Les évolutions technologiques, le faible engagement pour l'emploi productif, les tensions sur les trésoreries des entreprises, l'amélioration de la productivité et la précarisation de l'emploi sont autant de facteurs pour que ce pourcentage poursuive sa progression, sans parler de la probablement nécessaire réduction de l'emploi public dans l'avenir.

B2. Les retraités pauvres, quel avenir ?

- D'ici à 2035, la population des retraités en France passera de 17 à **>19 millions** de retraités, dont plus de 10 millions de femmes, et les retraités pauvres d'environ 1,8 à plus de 2,5 millions.
- **Revenu moyen des retraités**
 - Revenu net moyen des retraités
 - Hommes : 1700 € par mois aujourd'hui, **2000 en 2035** (cagr < 2%)
 - Femmes : 1250 € par mois aujourd'hui, **1450 en 2035**
 - Revenu net moyen des retraités pauvres : **de 900-1000 € aujourd'hui à 1050-1200 en 2035**, grâce aux aides publiques (ASPA en particulier)
- **Coûts de la dépendance** (chiffres moyens, très grande variété des situations)
 - Coût des EHPAD : en moyenne française autour de 3000 €/mois aujourd'hui, mais beaucoup plus cher dans les grandes villes. En hausse de 2 à 3% par an, soit **autour de 4000 € en 2035**
 - Coût d'une aide à domicile : entre 800 et 1500 €/mois aujourd'hui, **de 1200 à 1800 en 2035**. Souvent il en faut plusieurs.
- **L'aggravation de la solitude** : en 2025, environ 750 000 seniors sont en situation de « mort sociale » (aucun contact). Ce chiffre pourrait dépasser **1 million en 2030 et 1,2 – 1,3 en 2035**. (**Mais aussi 1/3 des jeunes (25-39 ans) se sentent très seuls**).
- **En tendance longue, moins d'actifs pour plus de retraités** : équation budgétaire compliquée.

Synthèse : pour les retraités, toujours plus nombreux, les perspectives sont préoccupantes, en particulier pour les femmes. Beaucoup de retraités seront incapables de faire face aux coûts de la vie courante. Le maintien à haut niveau des aides publiques est absolument nécessaire : est-ce possible avec les budgets à venir ? Nous pouvons parler d'une urgence sociale majeure. Voire d'un choc anthropologique (rupture de la considération envers les parents et les aînés) ?

B3. Le poids croissant des familles monoparentales

- **Marginales au siècle dernier, leur poids est toujours croissant** : 22% des familles en 2010, 25,9% en 2021, **27% en 2025**. Dans 81% des cas, **le « monoparent » est une femme**. Situation très dégradée dans les DOM-TOM
- **Les ressources des familles monoparentales**
 - Le **revenu moyen d'une famille monoparentale est de 1700 € par mois**, soit 600-700 € de moins qu'un couple avec enfants.
 - **35% des familles monoparentales sont en-dessous du seuil de pauvreté**
- **Regard sur les « monoparents »**
 - 2 mères sur 3 ont entre 35 et 54 ans, soit 30 à 40 ans d'espérance de vie devant elles
 - **Les mères célibataires ont un taux d'emploi de 65%**, avec souvent des **emplois précaires** (contrairement aux pères dont le taux d'emploi est de 80%)
 - Les « monoparents » sont davantage exposés aux **arrêts de travail** (santé, gardes d'enfants, ...)
- **Regard sur les enfants**
 - **La moitié des enfants pauvres vivent dans une famille monoparentale**
 - Ils **sont deux fois plus exposés au risque de pauvreté** que les enfants vivant avec leurs deux parents
 - Ils sont **deux fois plus exposés au décrochage scolaire** que les autres enfants.

Synthèse : la famille monoparentale, qui pourrait représenter 30% des familles françaises à moyen terme, est un terreau de pauvreté durable sur le très long terme, à la fois en raison de revenus faibles qui se répercuteront sur le niveau des retraites, et des enfants démarrant dans la vie avec des handicaps lourds. La place des femmes dans ce contexte pénalisant pose aussi un problème spécifique de justice sociale

B4. Le poids de l'immigration dans la pauvreté

- **Nombre** : en **hausse constante** (1^{ère} génération) : 4,4 millions en 1999, 5,5 en 2010, 6,85 en 2020, 7,7 en 2024 (cagr : 2,2% ; France : 1,2%).
- **Ressources** :
 - 3,7 millions d'actifs
 - **Taux de chômage : 12% contre 7% pour les non-immigrés**, élevé aussi pour les descendants d'immigrés. 14% pour les femmes immigrées.
 - Souvent sur des **postes à faible qualification**, dans des secteurs où ils sont devenus indispensables
 - Le **niveau de vie moyen des immigrés est environ 75% de celui des non-immigrés**
- **Familles** :
 - Les familles immigrées ont **plus d'enfants que les autres**. L'ICF des femmes immigrées est orienté à la baisse, mais reste très supérieur aux autres, en particulier pour les femmes venues d'Afrique (entre 2,5 et 3,3 contre moins de 1,6 en moyenne pour les autres)
 - **les enfants d'immigrés représentent environ un tiers des enfants pauvres**, alors qu'ils constituent environ un cinquième de l'ensemble des enfants
 - **Les femmes immigrées représentent environ 25 % des femmes pauvres** en France, alors qu'elles ne constituent qu'environ 12 % de l'ensemble des femmes
 - **Les familles monoparentales immigrées représentent environ 30 % de l'ensemble des familles monoparentales** en France, alors que les immigrés ne constituent qu'environ 11 % de la population
- **Pauvreté** : **Les immigrés représentent 22,5 % des personnes pauvres** ; les immigrés de deuxième génération (personnes nées en France avec au moins un parent immigré) représentent environ 20 % de la population pauvre, alors qu'ils constituent 15 % de la population totale
- **À la retraite** : 1/3 des immigrés rentrent dans leur pays d'origine où, normalement, les pensions leur sont versées.

Synthèse : support démographique majeur et condition de survie pour certains secteurs économiques, la population immigrée, en hausse forte et constante, est pourvoyeuse de pauvres en grand nombre pour le très long terme. Notre modèle actuel est structurellement incapable de traiter cette situation qui s'aggrave année après année.

C1. Financements par les pouvoirs publics

- **L'État : Pacte des solidarités, ministères (Travail, Solidarité, Logement, ...)**

L'État pilote la politique de lutte contre la pauvreté ; il intervient notamment sur la prévention de la pauvreté dès l'enfance, l'accès à l'emploi, l'accès aux droits et la lutte contre l'exclusion.

→ **État très endetté, perspective à moyen-long terme de réduction des contributions**

- **Les collectivités territoriales**

Elles interviennent dans la formation et l'emploi (régions) ; l'attribution du RSA, l'insertion, l'action locale (départements) ; l'action micro-locale et le soutien aux associations (communes)

→ **Politique de réduction drastique des dépenses (impact sur le logement social et les dispositifs de prévention, ...)**

→ **communes très endettées (1371 €/hab pour les communes de plus de 2 000 hab) ; certaines dépenses sociales ne font pas partie des dépenses obligatoires : elles sont des cibles de choix dans la réduction des budgets.**

- **La Sécurité sociale et organismes rattachés**

Ils assurent : Allocations familiales, RSA, Prime d'activité, Aides au logement, Complémentaire santé solidaire, ...

→ **La discussion récente de la LSS fait craindre pour l'avenir des impacts négatifs sur la vie des ménages pauvres, en**

→ **particulier : l'évolution réelle des montants (RSA, AAH, ASPA, allocations logement, etc.) par rapport à l'inflation ; l'accès concret aux droits ; les choix sur les retraites et la santé (niveau de reste à charge, délais d'accès, etc.).**

- (pour mémoire l'Union européenne qui finance des actions dans l'insertion, l'emploi, l'aide alimentaire)

Synthèse : les pouvoirs publics ont pris un rôle majeur dans le financement des moyens de lutte contre la pauvreté, sans quoi celle-ci serait nettement plus abondante. Mais, face à des besoins toujours croissants, et endettés « à tous les étages », ils n'ont plus la ressource financière. L'avenir immédiat est à la compression de ces budgets, ce contre quoi s'insurgent les représentants de l'ESS (économie sociale et solidaire).

C2. Les financements et autres apports privés

- **Le mécénat des entreprises**
 - **Intérêt toujours croissant du mécénat d'entreprises**, depuis les grandes jusqu'aux PME (170 000 entreprises)
 - Priorité pour le sport et la culture, mais **30% des actions visent le social ou le social associé au culturel**
 - Les engagements dans le social portent surtout sur le **mécénat de compétences**, moins sur l'**insertion ou la formation**
 - Les entreprises pourraient être beaucoup plus généreuses si on relevait le **plafond du dispositif fiscal** (loi de 2019)
- **Les fondations**
 - Fondations d'entreprises (groupes bancaires, énergétiques [par ex. Total et l'Industreet], ...) ; Plateforme pour l'inclusion ; Fondation Caritas, ...
 - Les fondations apportent : des subventions pluriannuelles, du mécénat financier, du mécénat de compétences, un accompagnement stratégique, un fonctionnement en réseau, ...
- **Les dons des particuliers**
 - Indispensables pour beaucoup d'associations, mais variables, insuffisants, divers ;
 - Dons en argent : en légère baisse en euros constants, alors que l'épargne est privilégiée.
 - Dons en nature : générosité toujours vive, difficile à inventorier et à chiffrer.
- **Le bénévolat**
 - Vital pour la lutte contre la pauvreté, mais variable et surtout en légère baisse
 - Rôle irremplaçable dans l'engagement citoyen et le lien social, par exemple : distribution alimentaire ; accompagnement scolaire ; hébergement solidaire ; aide administrative pour les personnes en situation de précarité ; ...
- **L'Église et les chrétiens**
 - La lutte contre la pauvreté est dans l'ADN des chrétiens : elle est reconnue et perceptible
 - Dans l'Église, comme chez les protestants : beaucoup d'initiatives, maillage territorial très proche des besoins, ...
 - Financent beaucoup d'actions, offrent des locaux, ..., mais dépendent des dons ; or nombre de donateurs en baisse et âgés ; de plus, moyens limités (la plupart des diocèses en déficit et ayant des budgets modestes)

Synthèse : les intervenants autres que la puissance publique sont nombreux, apportant financements (plusieurs G€) et moyens concrets, allant du microsocial à des actions de portée nationale. Ils sont indispensables. Mais seules les actions de mécénat d'entreprise et les fondations peuvent faire beaucoup plus. Le reste représente des moyens orientés à la baisse.

C3. La situation fragile des associations

- **54% des associations employeuses et 37% des non-employeuses déclarent connaître de problèmes de trésorerie et alertent depuis plusieurs années**
- **Un environnement de plus en plus pesant et incertain pour les ressources**
 - La **contribution publique est déjà en baisse en 2025** (plus d'une association employeuse a constaté une diminution des subventions et commandes publiques) et pourrait faire l'objet de coupes sévères dès 2026. Les associations évoquaient une division par 2, de 26 à 13 G€, dans le PLF 2026
 - Le vote de la loi spéciale et la mise en œuvre de la LF entraînent des **ruptures et des délais dans les versements** et une grande **incertitude sur le niveau des subventions à venir**
 - Les autres contributeurs sont sous pression
- **Une ressource humaine menacée**
 - Plusieurs associations ont annoncé des **suppressions d'emplois** : Secours catholique (132 sur 932 CDI), AIDES, ... en raison, entre autres, du poids de la taxe sur les salaires. « Plan social à bas bruit » (UDES)
 - Une association sur trois envisage une **réduction de sa masse salariale cette année**, ce qui toucherait 90 000 emplois
 - Les bénévoles deviennent primordiaux, mais leur contribution est volatile. Entre 15 et 30% sont des pauvres ou des personnes ayant connu la précarité.
- **Vers un resserrement de moyens matériels** : en raison de l'inflation, des coûts de l'entretien, de l'énergie, ..., les associations ont de plus en plus de difficultés à conserver des locaux, des véhicules, ..., ce qui **limite leurs interventions**

Synthèse : les associations, qui jouent un rôle de « guichet » ou de « front office », ou encore détiennent des savoir-faire uniques dans certains domaines, sont les structures de notre société qui connaissent le mieux la situation de la pauvreté. Certaines sont menacées de disparition, toutes vont devoir réduire la voilure alors que les besoins s'envolent et que les pouvoirs publics sont de plus en plus désarmés. Demain, beaucoup seront en concurrence pour accéder aux subventions publiques.

Synthèse finale : penser la lutte contre la pauvreté autrement

- **Il faut être lucide**
 - Déjà à un niveau élevé, la pauvreté va s'accroître en nombre et la condition matérielle des pauvres va se dégrader
 - Les pouvoirs publics ne peuvent faire davantage : le niveau des déficits actuels les constraint à réduire leur engagement dans la lutte contre la pauvreté
 - Les associations actives dans la lutte contre la pauvreté peuvent de moins en moins faire face à la hausse des besoins
- **Il ne faut pas être pessimiste**
 - Les Français, qui épargnent beaucoup, sont restés très généreux et répondent présents quand il faut s'engager
 - Les entreprises et les fondations pourraient augmenter leur contribution
 - Les associations et les organisations cultuelles ont des expertises essentielles doublées d'un maillage de terrain, tout cela certes fragilisé, mais disponible
 - Il y en a pour tous les talents, tous les niveaux d'engagements individuels, toutes les formes de collaboration, et la puissance publique a des marges de progrès dans son organisation dans la lutte contre la pauvreté
- **Il ne faudrait pas attendre**
 - La situation est déjà précaire : l'effet de ciseau fait des dégâts
 - Très vite il pourrait y avoir des effets irréversibles ; dans certains territoires, la pauvreté pourrait même susciter des formes de violence collective
 - Pour y remédier, les chrétiens ont les moyens et la responsabilité individuelle et collective d'inventer des solutions concrètes innovantes dans un esprit de communion.

Notre défi : faire en sorte qu'il y ait moins de pauvres, aider les pauvres à sortir durablement de la pauvreté, mieux accueillir et soutenir les pauvres